



# UCS GYMNASTIQUE

Annexe 3 au règlement intérieur

[ucsgymnastique@orange.fr](mailto:ucsgymnastique@orange.fr)

<http://club.sportsregions.fr/ucsgym>

## Charte du sportif

- ( 1 ) Respect de soi même et des autres.
- ( 2 ) Respect réciproque entre les gymnastes, les moniteurs.
- ( 3 ) Respecter le matériel et ne l'utiliser que pour une autre activité pour lequel il a été conçu.
- ( 4 ) Durant les entraînements, :
  - Mes déplacements hors de la salle (vestiaires, toilettes) ne peuvent se faire sans l'avis du moniteur, de la monitrice responsable de moi.
  - Je m'équipe pour que ces déplacements ne se fassent pas pieds nus.
  - Je retire cet équipement avant de regagner la séance d'entraînement (question d'hygiène).
- ( 5 ) J'éteins mon portable et le laisse au vestiaire .
- ( 6 ) Pour pratiquer mon sport préféré, je porte une tenue adaptée à sa pratique.
- ( 7 ) Pour progresser, j'écoute, j'exécute les consignes qui me sont données par mon moniteur, ma monitrice. J'accepte ses critiques
- ( 8 ) Toute venue dans le gymnase est synonyme d'entraînement discipliné est rigoureux.  
A charges des moniteurs et monitrices de faire respecter ces règles.
- ( 9 ) Après plusieurs rappels à l'ordre au cours d'un même entraînement :
  - Mon moniteur ou de ma monitrice pourra mettre fin à ma séance d'entraînement sans que pour cela je puisse quitter le gymnase avant l'heure initialement prévue. Mes parents seront avertis de mon comportement.
  - En cas de récidives, et après décision de comité directeur de l'association je pourrais être exclu(e) définitivement du club sans aucun remboursement
- ( 10 ) Je viens avec un esprit de compétition mais surtout avec un esprit sportif respectueux de tous.
- ( 11 ) Je laisse ma fierté et mon agressivité au vestiaire afin de développer une ambiance conviviale avec tous.
- ( 12 ) Je viens avec enthousiasme et bonne humeur pratiquer l'activité sportive que j'ai choisie.
- ( 13 ) S'aider mutuellement à progresser ensemble
- ( 14 ) J'utilise la pharmacie qu'en cas de blessure et en accord avec mon moniteur ou de ma monitrice.
- ( 15 ) Mon adhésion à une association sportive implique ma participation aux divers championnats organisés par ma fédération.
- ( 16 ) Au début de chaque entraînement, mes parents doivent, vérifier la présence de mon moniteur ou de ma monitrice auquel ils délèguent leurs responsabilités.
- ( 17 ) En fin de séance, je ne peux pas quitter la salle sans y être autorisé par mon moniteur ou par ma monitrice auxquelles mes parents m'ont confié.
- ( 18 ) **Venir à l'entraînement avec des objets de valeur, bijoux ou autres, est très vivement déconseillé. L'UCS Gymnastique dégage toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**